

CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS
LA COUDOULIERE
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »
Avenue de la Mer
83140 SIX -FOURS LES PLAGES
04 94 07 69 78
csmt.lacoudouliere@free.fr



REUNION DU COMITE DE DIRECTION

Lundi 1^{er} Septembre 2008

Présents : ARZOINE David, CHARLES André, BELMONTE François, DELALANDE Jacqueline, DELEMOTTE Alain, CAZAUX André, LEMORT Christine, MENDEZ Sylvie, MEDINA Guy, MATHIEU Gilbert, QUINTANILLA Marc, RAVAUD André, REGNIER Philippe, MACCIO Serge, MALAUSSE Pierre, MICELLI René

Invité : SILMAN Daniel

Retard : BOTTACHIARI Raymond

Excusés : LEDROUMAGUET Arnaud, ROBERT Alain

Ouverture de la réunion à 18 h 30 - Président de séance : **DELEMOTTE Alain**

Secrétaire : **MENDEZ Sylvie**

ORDRE DU JOUR :

- 1/ **Approbation du Compte Rendu de la précédente réunion du 24/06/2008**
- 2/ **Analyse des derniers éléments du contrat de Childéric (vu en réunion de travail)**
- 3/ **Bilan financier Open 2008**
- 4/ **Solde de tout compte de Martine**
- 5/ **Remplacement de Martine / Inscriptions école de tennis / Accueil**
- 6/ **Tarifs cotisations 2009 (licence / école de tennis / cotisations annuelles)**
- 7/ **Frais de déplacements des séniors à terminer**
- 8/ **Engagements des équipes (coupe de la ligue / jeunes / séniors +)**
- 9/ **Commissions de travail à recomposer et réorganiser suite aux diverses démissions du mois de mai**
- 10/ **Disponibilité des courts pour l'école de tennis le samedi matin**
- 11/ **Tarifs des boissons**

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 juin 2008

Vote à l'unanimité pour l'adoption du compte rendu de réunion de C.D. du 24/06/2008

2/ Contrat Childéric

Lecture par le président de séance des éléments reçus de C.F.A. SUD spécifiant les montants des subventions 2008 en remplacement de celles prévues antérieurement.

Une aide globale de 1800 € doit être envisagée en fin de contrat.

Concernant les congés payés de Childéric il est convenu qu'il a droit à cinq semaines de congés par an et qu'il perçoit à ce titre 10% sur ses rémunérations mensuelles donc pas de salaire en août.

Pour septembre et octobre le trésorier REGNIER Philippe a mis en place avec Childéric un horaire de permanence afin de pallier entre temps au départ de Martine

La mise au vote de cette solution est acceptée à l'unanimité avec une abstention.

3/ Bilan financier OPEN 2008

Lecture détaillée du bilan par Alain DELEMOTTE laissant apparaître un très léger déficit 290€ (sans la prise en compte des sponsors) mais en partie expliquée par la concurrence du CSA Méditerranée entraînant plusieurs W.O. et les quelques impayés pour 300 € environ (team St Cyr etc. ..)

Philippe REGNIER remercie le juge arbitre M. MEDINA Guy pour son travail et signale que le club à reçu 32 engagements sur notre site internet.

Guy remercie les bénévoles qui l'ont aidé en particulier les jeunes Loïc et Childéric pendant toute la durée du tournoi et propose d'offrir un verre d'amitié pour vendredi 5/09/2008.

4/ Solde de tout compte de Martine

Alain précise qu'il a rencontré Martine avant le calcul des heures dues sur août 2008 du 1er août au 12 inclus

Un total de 27 h 30 représente les heures effectuées par Martine toutes les absences déduites.

Alain à pris contact avec Mme COUZINET Virginia qui a établi tous les documents liés au non-renouvellement du contrat de Martine avec une base de 28 h à payer (soit une demi heure en plus).

L'ensemble des documents légaux a été réalisé sur système informatique utilisé en cabinet d'expertise comptable et ceci pour éviter toute erreur.

Martine ne pouvant être présente à l'horaire fixé par les deux parties pour la signature du solde de tout compte c'est M. CHARLES André qui s'est chargé de l'opération.

Martine avait entre temps pris contact avec David ARZOINE lui signalant son désaccord pour deux heures et des frais de déplacements pour les courses du club mais nuls en août et jamais discutés avec Alain.

Elle a donc refusé de rendre les clefs du club et posé des réserves sur son solde auprès de M.CHARLES André.

Alain rappelle qu'elle n'a pas nettoyé le club house prêté par le Football et que le barbecue du tennis n'est toujours pas nettoyé.

Il est mis au vote de lui accorder les deux heures réclamées et 20 € de frais.

VOTE : Pour 15 contre 1

Philippe propose de lui accorder une prime de départ comme pour les précédents titulaires du poste
Le vote donne le résultat suivant

VOTE : Pour 8 Contre 5 Abstention 3

Soit égalité totale, **la voix du président étant décisive la prime n'est pas accordée.**

M. MACCIO Serge fait remarquer qu'il est inadmissible qu'un accord entre un Président et un salarié soit renégocié suite à un avis d'un membre de notre comité démontrant ainsi le manque de cohésion de tous les membres de ce comité.

5/ Remplacement de Martine

Il est décidé de créer une commission de travail pour prévoir le remplacement de Martine après l'intérim de Childéric

Se propose dans cette commission ARZOINE David, QUINTANILLA Marc, MATHIEU Gilbert, MACCIO Serge et DELEMOTTE Alain qui se réuniront dans les plus brefs délais.

6/ Tarifs cotisations 2009(licences / école de tennis / etc. .)

Pas d'augmentation sensible des cotisations(augmentation de la licence) mais suppression des tarifs spéciaux joueurs jouant en équipes 3 et 4 ème série, 32 € pour les 2 ème série

A la demande de beaucoup un tarif FAMILLE à partir de 3 membres sera à étudier pour la prochaine saison.

Une commission de travail sera créer pour cette étude.

Il est obligatoire d'avoir une licence pour entrer sur les courts et les membres du comité de direction devront surveiller l'application de ce règlement.

Tous les tarifs sont accessibles sur le site Internet du club et affichés au club house.

La mise au vote des tarifs 2009 a pour résultat

VOTE : Pour 14 / Contre 2 / Abstention 1

7/ Frais de déplacements des équipes seniors

Philippe REGNIER rappelle que jouer en équipe est pour se faire plaisir et non une obligation et que le club à besoins de ressources pour l'ensemble des adhérents du club et non pour les uniques joueurs en équipes.

Une enquête sur le site, même partielle, prouve cette analyse.

Il est proposé aux capitaines des équipes de gérer la répartition des frais de déplacements au sein de leurs équipes.

La mise au vote de cette suppression donne le résultat suivant

VOTE Pour la suppression 13/ Contre 2 / Abstention 2

Le remboursement des frais de déplacement administratif était de 0,293 € le Km, Philippe signale que le guide MICHELIN les calcule à 0,14€.

Alain DELEMOTTE propose le tarif appliqué au comité du var de tennis soit 0,20 € le Km

VOTE : Pour 14 / Abstention 3

8/ Engagements des équipes

Pas d'équipes pour la coupe de la ligue saison 2009

Une réunion pour les seniors+ aura lieu pour la composition des équipes à engager de même pour les catégories jeunes 13/14 et 15/16 ans que M. MEDINA Guy doit préparer prochainement avec Daniel et son équipe.

9/ Commissions de travail

M.ARZOINE David se propose de prendre le poste de trésorier adjoint pour donner un peu d'aide à Philippe et M.QUINTANILLA Marc réintègre la commission sportive auprès de M.MEDINA Guy.

10/ Disponibilité des terrains le samedi matin

Daniel SILMAN notre moniteur demande plus de courts le samedi matin

Alain DELEMOTTE le président lui demande de fournir de façon détaillée le volume des élèves de l'école de tennis et du nombre d'heures à donner afin de pouvoir répondre à sa demande.

Daniel propose en ce qui concerne les tarifs pour les parents des élèves de l'école de tennis une gratuité temporaire pour essai.

Le comité trouve compliqué la gestion de cette solution.

La commission de travail sur ce dossier aura à prendre en compte tous les avis pour optimiser une situation qui fait que souvent le dimanche les parents jouent avec les enfants et ceci sans licences et adhésions.

Mr MACCIO Serge rappelle que l'école de tennis n'est pas une garderie et que l'évolution du niveau des élèves peut amener à changer de groupe en cours d'année.

Il stipule également que s'il faut commencer à 9h au lieu de 10h cela ne doit poser aucun problème car à l'école on commence à 8h30 et même à 8h sans que les parents n'aient à discuter l'horaire.

11/ Tarifs boissons et divers

Remise en place des tarifs avant tournoi à compter de ce jour.

Journée O.C.S. plage de bonnegrace se sont proposé de représenter le club ARZOINE David BOTTACHIARI Raymond, prévoir 15 € pour le repas par représentant.

Séance terminée à 20 H 50 avant le pot de l'amitié qui lui se terminera beaucoup plus tard

Le Président de séance
DELEMOTTE Alain

La Secrétaire général
MENDEZ Sylvie